

—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

LE MADAWASKA

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

J.-G. BOUCHER, éditeur-propriétaire.

ABONNEMENT: Canada \$2.00 Etranger \$2.50

Rédigé en collaboration.

LA COMMISSION

Les membres de la Chambre de Commerce, lors de l'assemblée de vendredi dernier, ont entendu les raisons qu'alléguent, par la voix de M. l'avocat Tweedie, aviseur légal de la ville d'Edmundston, les promoteurs d'une Commission pour administrer notre département électrique.

Ces raisons se résument à ceci: la ville d'Edmundston a un capital d'environ un demi million de dollars investi dans un développement électrique municipal. Il faut de toute nécessité que ce capital soit administré d'une façon sage et économique, par une commission dont les membres seront indépendants des groupes politiques ou autres.

En second lieu, d'après l'acte incorporant la ville pour fins de production et distribution de l'électricité la ville est obligée de verser au fonds d'amortissement tous les revenus nets ou profits réalisés par le département électrique pour rencontrer les intérêts et les obligations du dit département, à leur échéance. Ceci n'a pas été fait dans le passé, et le paiement de la première émission de débetures, payable au mois de juin prochain, sera effectué par un emprunt.

De plus on allègue que le système de Commission est en force dans presque toutes les villes de la province d'Ontario, dans plusieurs villes de l'Etat du Maine et dans la ville de St-Jean, et que partout il se montre avantageux.

Voilà les arguments donnés en faveur de la formation d'une Commission. Etudions-en la valeur:

La ville a un système électrique d'une valeur d'un demi million, c'est vrai, quoique certains fussent prêts à le vendre pour environ cinquante mille dollars, il y a quelques années. Mais n'oublions pas que la ville possède d'autres services qui lui ont coûté à date un autre demi millions de dollars. Le département électrique a remporté de gros revenus, chaque année, des revenus qui ont permis de couvrir les déficits des autres services auxquels nous faisons allusion, et d'effectuer des travaux permanents de toutes sortes.

Pourquoi ces personnes si dévouées aux intérêts de la ville ne demandent-elles pas commission pour administrer d'une façon "sage et économique" les services qui sont chaque année une source de déficits?

On nous parle de fonds de réserve. Traiter cette question au long, serait trop long pour le présent article. Nous aurons sur ce sujet, la semaine prochaine, des détails et des chiffres qui pourront jeter un peu de lumière sur la question.

Le dernier argument en faveur de la formation d'une commission est l'exemple d'autres villes en Ontario, dans le Maine et à St-Jean.

Pour suivre l'exemple et se prévaloir de l'expérience des autres dans l'application d'un principe, il faut que les conditions soient identiques. Notre situation est-elle comparable aux villes mentionnées? Non, puisqu'en Ontario, dans le Maine et à St-Jean, les Commissions électriques administrent la distribution d'un courant électrique acheté de grandes corporations publiques ou privées.

Rares aujourd'hui sont les petites villes qui possèdent un plan municipal de production électrique, et plus rare encore sont les villes qui produisent leur électricité, et en confient les opérations de production et de distribution à une commission.

L'exemple des autres ne peut donc nous être profitable parce que nous ne sommes pas dans les mêmes conditions. La nomination d'une commission, à Edmundston, est un acte direct au système démocratique qui préside à l'administration des affaires publiques. Le peuple, qui contribue aux fonds publics administratifs, doit avoir le droit et les pouvoirs de nommer ses représentants, de les surveiller et de les changer lorsqu'il y a lieu.

D'apparence inoffensif, le bill que l'on propose de présenter à la législature provinciale a des défauts et offre des dangers que nous résumons comme suit:

1. — Le bill ignore le principe démocratique qui doit présider à l'administration des affaires publiques dans un pays démocratique. Le peuple n'aura rien à dire et ne pourra rien voir. Les membres seront nommés pour un long terme et personne, pas même les conseillers de ville qui se succéderont, ne pourront les démettre de leurs fonctions avant la fin de leur terme, s'il arrivait qu'il y eut des irrégularités. Et encore, comment découvrir ces irrégularités lorsque tout se passera à huis-clos, entre cinq hommes.

2. — Par oubli, probablement involontaire, le bill ne détermine pas les qualifications que devront avoir les commissaires. Après tout, on ne doit pas viser à ce que n'importe qui arrive à faire partie de cette commission. Un commissaire devrait nécessairement être un résident de la ville, dont le nom apparaît sur la liste d'évaluation. Devrait-il avoir d'autres qualifications? Ce n'est pas à nous de le définir, nous ne faisons qu'étudier le bill soumis à l'attention du public et constater l'oubli.

3. — Le système d'une commission hydro-électrique pour la ville d'Edmundston est une nouveauté dont on ne connaît pas de précédent ailleurs, sous nos conditions locales. N'est-il pas dangereux et parfois très coûteux de mettre à l'essai un système nouveau?

4. — Nous ne contestons pas la valeur de l'argument lorsqu'on veut une administration sage et économique pour notre système électrique. Pourquoi cependant appliquer ces bonnes idées au service municipal le moins en danger?

Les services d'aqueduc et d'égouts, le maintien et la construction de la voirie, ont besoin également d'une bonne administration. Ils en ont d'autant plus besoin qu'ils sont des fardeaux à la ville. Pourquoi les négliger?

G. N. TRICOCHÉ

VARIETES

JEAN NICOT

On a célébré, il y a quelques semaines, en France, le quatrième centenaire de Jean Nicot, l'homme qui a introduit le tabac dans ce pays. A cette occasion, on l'a entendu mentionner, dans des discours appropriés, comme l'illustre Français dont la plante, aujourd'hui chère à des millions d'habitants, a immortalisé le nom. Dans cet embaumement, il y a à prendre et à laisser. Si le bon Nicot était revenu, pour cet anniversaire, se mêler aux affaires de cette planète, il aurait été évidemment fort troublé, et peu enthousiasmé. D'abord il eût vu qu'il n'était pas seulement son nom qui était porté par la plante en question, mais de qu'il ne s'attachait qu'un poison. Un ouvrier, en entendant parler de la cérémonie de novembre, dit d'un air perplexe: "Nicot? Oh oui, c'est le type qui inventa la nicotine!" Hélas, il ne se trompait pas absolument. Mais il faut bien dire que le savant qui nous occupe n'avait songé qu'aux vertus médicinales de sa découverte, non à l'abus formidable qui en

est fait par nombre de personnes. Aussi aurait-il été choqué, autant que bouleversé, en constatant que le quatrième anniversaire de sa naissance fut célébré par un concours de fumeurs, l'élection d'une Reine du Tabac, et... un concours de fumeurs permettant de désigner la plus gracieuse fumeuse de France! Mais, après tout, Nicot aurait eu tort de s'affliger: le tabac eût envahi le monde sans lui. Sir Walter Raleigh, son contemporain, n'a-t-il pas introduit, de son côté, le "flamboyant weed" en Angleterre? Nicot, cependant, a d'autres titres à la postérité. Il fut diplomate; c'est lorsqu'il occupa le poste d'Ambassadeur de Henri II de France en Portugal qu'il envoya, en 1559, quelques pieds de pe-tum (plus tard appelé tabac) à la reine-mère, Catherine de Médicis. Il collabora au grand Dictionnaire de Robert Estienne, et mourut paisiblement curé de Brié Comte Robert.

George Nestler Tricoché.

Notre humble opinion, tout le système d'administration de la ville est malade. Pourquoi vouloir apporter des remèdes à la partie la moins malade?

Commençons donc par le commencement, autrement nous en serons à revenir sur nos pas, plus tard. C'est un fait reconnu qu'il est temps d'obtenir une charte spéciale pour la ville. Travaillons à l'obtenir.

Notre système d'évaluation sur l'immeuble, le revenu et les propriétés personnelles, est inadéquat. Par une charte nouvelle nous pourrions le corriger. La régie interne, l'administration des différents départements en général a besoin de réforme. Il faut déterminer les responsabilités chez les employés municipaux: éliminer les incompétences s'il y en a, reconnaître les chefs de départements et définir leurs responsabilités.

Il faut de nouveaux règlements pour la protection du commerce, la protection des citoyens, l'élimination de certains abus et la bonne tenue générale de la ville. Il faut de nouvelles mesures pour favoriser le commerce local, pour l'embellissement de la ville, etc!! en un mot, nombre de choses sont nécessaires pour nous faire aimer davantage notre ville.

Pour en arriver là, il nous faut autre chose qu'une commission. Il nous faut un conseil composé d'hommes d'affaires bien déterminés à appliquer les remèdes nécessaires.

Il faut que les échevins comprennent mieux leur rôle que dans le passé, qu'ils ne soient pas assujettis à une besogne d'employé municipal sans rémunération directe, qu'ils trouvent le moyen de servir les intérêts de la ville par leur expérience et leurs connaissances en affaires, non de leurs pieds et de leurs mains.

Le rôle du conseil de ville est celui d'un conseil de ministres dans un gouvernement. A-t-on jamais vu un ministre de la voirie se faire ingénieur ou contre-maître et diriger les travaux qu'accomplit son ministère? Et pourtant c'est ce qui se fait dans tous les départements de la ville.

Que servira une commission hydro-électrique pour les réformes et les mesures nouvelles qu'il s'imposent? Nous considérons que cette commission, dans l'administration de nos affaires publiques, serait comparable à la présence d'un dentiste auprès d'un patient qui souffre de la fièvre typhoïde.

Pourquoi apporter tant d'attention à un organe sain, lorsque tout le corps est malade?

Gaspard BOUCHER.

Organisons Notre Marche

LOCAL

Lors de la Convention des Fermiers à Fredericton, les divers orateurs qui adressèrent la parole aux nombreux délégués traitèrent presque tous, chacun dans sa ligne il va sans dire, de l'organisation de la vente de nos produits agricoles.

Et certes, si l'on examine la question de près, il semble que ce soit là le grand obstacle que rencontrent les fermiers: le manque de marché.

En cela le fermier ne peut guère solutionner la question seul. Comme le gérant d'industrie, il lui est absolument nécessaire de rester chez lui et de veiller à ses travaux. Voyager une ou deux fois la semaine à la ville pour aller échanger ou vendre ses produits, entraîne une perte de temps considérable et tout étant bien calculé, son temps, son travail, celui de sa voiture, ses dépenses de la journée, cela fait une somme assez rondelette qui absorbe une bonne partie de ses ventes.

Il en serait tout autrement s'il y avait un peu d'organisation. Un exemple aidera à comprendre.

Prenons la question des oeufs. Y aurait-il possibilité que les paroisses aux alentours d'Edmundston fussent si pauvres productrices d'oeufs qu'elles ne puissent alimenter le marché local? Nous ne le croyons pas. Et pourtant ce ne sont pas ces paroisses qui fournissent la plupart des oeufs vendus à Edmundston. Plusieurs magasins font venir les oeufs à la boîte, de l'extérieur.

Où donc est la faute? Le manque d'organisation pour y fournir les diverses qualités d'oeufs requis par la clientèle.

UN DEPOT CENTRAL

Ce qu'il faudrait à notre ville d'Edmundston, c'est

un dépôt central, où les oeufs seraient examinés, classés, certifiés tels, et alors vendus aux différents magasins, hôtels ou clients.

Pour avoir des oeufs à ce dépôt, il faut les y amener. Le jeu semblerait facile. Pour faire du beurre, les beurriers vont chercher la crème; pourquoi celui qui tiendrait ce dépôt ne se donnerait-il pas le trouble de passer dans les campagnes, une fois la semaine, et d'alimenter ainsi d'une façon régulière sa réserve d'oeufs toujours frais? Il se créerait une espèce de "Egg Pool".

BONS EFFETS

Il y a là, ce nous semble, une belle et bonne ligne de commerce à introduire parmi nous, au grand bénéfice des fermiers qui seraient stimulés à l'élevage de la volaille et aussi à l'avantage des magasins détaillants et des clients qui seraient protégés dans leurs achats.

Du coup, on ferait disparaître tous les blâmes que reçoivent les marchands sur la qualité des oeufs vendus, ou du moins ces plaintes seraient solutionnées à

leur origine, en s'adressant au dépôt de classification. Certes, un homme un peu énergique et qui entend bien le commerce aurait promptement fait un succès de cette entreprise; il éviterait à nos magasins, le trouble de s'adresser ailleurs et les frais de transport.

Du reste, cette organisation existe dans presque toutes les villes américaines, pourquoi n'existerait-elle pas chez nous?

On nous parle toujours des organisations belges, danoises, suédoises... Très bien, il faut tirer profit des bons exemples. Mais est-il vraiment possible que nous ne puissions rien organiser ni réussir en ce qui concerne l'agriculture et le marché? Ce serait admettre le manque d'énergie, d'initiative ou de connaissances chez nos hommes d'affaires. A Dieu ne plaise qu'il en soit ainsi, et à nos hommes intelligents d'en donner la preuve.

P. G.

CA et LA

UN ACCIDENT MACABRE

Rafford, Floride, 25 fév.—La chaise électrique de Floride a fait défaut hier comme on exécutait un condamné à mort, Nathan Burton, 24 ans, trouvé coupable d'avoir tué sa femme à coups de bâton à la suite d'une querelle, subissant le courant électrique depuis 50 secondes lorsqu'un fil à haute tension cassa net. Les électriciens coupèrent tout de suite le courant et se mirent à réparer le fil, mais le médecin assura que Burton était déjà mort.

A HARARD

Cambridge, Mass., 25 fév.—La liste des étudiants de l'Université Harvard montre qu'ils viennent de tous les Etats du pays, ainsi que de 53 pays étrangers ou possessions américaines. Le Canada occupe le premier rang parmi les pays étrangers. Les sessions américaines comptent 63 étudiants, la Chine est seconde, avec 54 étudiants; Havai, troisième; l'Angleterre et la France sont toutes deux quatrième, avec un nombre égal d'étudiants.

CHARLIE CHAPLIN, SIMPLEMENT

On a été fort déçu, la semaine dernière à Londres, alors que le mouvement informel par le presse et encouragé par le public pour obtenir l'entrée de Charlie Chaplin dans la chevalerie a été tout à fait désapprouvé par le comédien. Celui-ci, ont expliqué ses amis intimes, devait décliner l'honneur, même s'il lui était offert, parce qu'il voulait demeurer Charlie Chaplin, pour le meurtre de ses administrateurs et non Sir Charlie ou autre chose. Chaplin restant sujet britannique est par le fait même, éligible à la chevalerie.

LES FLEURS

PAR TELEGRAMME! "Dieu avec des fleurs, par télégraphie"; voilà certainement une phrase frappante et de nature à attirer l'attention du public (que faut-il autre chose pour le réclamer?) "Le Soleil" publiait ces jours derniers le cas du télégraphiste du Canadian National à Hornespayne, Ontario, qui recevait à son bureau la visite d'une indienne. Celle-ci, qui n'en comptait pas plus avait pris cette annonce à la lettre, et apportait un magnifique bouquet de fleurs cultivées dans un jardin de lard.

"Vous envoyez des fleurs par télégraphie?" demanda-t-elle au commis. Ma fille est malade dans un hôpital de Toronto, et je veux lui envoyer ces fleurs. Combien?" Et d'une poche secrète elle produisit un rouleau de billets de banque.

Le commis eut toute la misère au monde pour lui faire comprendre ce que signifiait envoyer des fleurs par télégraphie, mais à bout de renseignements et peut-être de patience, il promit à la Dame que sa jeune fille recevrait des fleurs par télégraphie. Il se mit en communication avec l'agent de Toronto et lui demanda de faire parvenir des fleurs à l'adresse donnée et de les lui mettre à son compte.

Quand quitta le bureau émerveillée de la puissance magique du commis qui pouvait ainsi faire parvenir des fleurs à sa jeune fille et cela sans même payer et même remportant chez elle son quatre-saisons.

ST-ANDRE, N.-B.

M. et Mme Will G. St-Amand font part à leurs parents et amis de la naissance de leur premier enfant, né le 21 février, baptisé sous les prénoms de Joseph, Edmond, parait et marraine; M. et Mme Alcide Rioux.

Il fait beau de voir la manière de faire les choses, observée par les paroissiens de St-André, pendant le temps du Carême; c'est vraiment pour eux une période de sanctification par la pénitence et la prière. Un très grand nombre assistent à la sainte Messe tous les matins et y font la Sainte Communion. Il se trouve aussi une grande assistance tous les soirs à la prière pour entendre les sermons de notre dévoué curé. Touchons maintenant de les mettre en pratique.

ST-JACQUES

—Ches M. Jos. O. St-Onge, dimanche soir, un groupe de parents et d'amis se réunissait à l'occasion du départ de Mme St-Onge mardi matin pour Sussex, où elle représentera l'Institut des Dames Fermières de St-Jacques. Toutes sont parties enchantées de leur soirée, souhaitant un bon voyage à leur amie.

MEATS

DOMINION STORES LIMITED

GROCERIES

QUALITY GROCERIES

WHERE QUALITY COUNTS

QUALITY MEATS

Valeurs Honnetes - Honest Values

MARMALADE orange 40 oz jar 25c aux oranges pot 40 oz

Glacier Sardines lab te tin 9 1/2

BUISCUITS aux FIGUES lb 11c

MARVEN'S FIG BARS lb 11c

RINSO paquet medium 8c medium package

10c Special Reduction on all our own Brands of TEA Réduction Spécial sur toutes nos marques de THES

D. S. L. Bult rég. lb .33 43c	Richmello rég. lb .58 68c
Domino Blank rég. lb .48 58c	Gold Tip rég. lb .68 78c
Domino Green Tea rég. 55c 45c	

GRAISSE domestique chaudière 20 lbs 2.35	Domestic SHORTENING 20 lb pail 2.35
VI-TONE 49c	VI-TONE 1 lb Tin 49c
Café Richmello 45c	Richmello COFFEE 1 lb Tin 45c
SAUMON Cohoe 25c	Cohoe SALMON 1 lb Tin 25c
grosses boîte 25c	Tall Tin 25c
ALLUMETTES Maple leaf 25c	Maple Leaf MATCHES 3 boxes 25c
GRUAU 25c	ROLLED OATS 6 lbs for 25c
6 lbs pour 25c	Yellow Eye BEANS per lb 05c
FEVES Oeil Jaune 05c	Blue Rose RICE 3 lbs for 25c
RIZ Blue Rose 25c	

Fruits & Légumes Frais	Fresh Fruits & Vegetables
TOMATES mûres 35c	Ripe TOMATOES 2 lbs for 35c
2 lbs pour 45c	Sunkist ORANGES 2 dozens for 45c
ORANGES Sunkist 45c	CABBAGE per lb 05c
2 douzaines pour 05c	LEMONS per dozen 25c
CHOUX 25c	Also CELERY and LETTUCE at market price
CITRONS 25c	
la douzaine	
Aussi Céleri et Laitue au prix courant	

Viandes Cuites et Fumées	Cooked & Smoked Meats
JAMBON CUIT la lb 48c	Cooked HAM per lb 48c
Peamealed Cottage ROLL la lb 25c	Peamealed Cottage ROLL per lb 25c
JAMBON la lb 25c	Leg HAM per lb 25c
Pâtés au Porc chacun 10c	Pork PIES each 10c
LARD No. 1 la lb 18c	No. 1 Clear Fat PORK, lb 18c